

Lettre ouverte

Madame Murielle Gueguan
Cheffe de la Mission Pénitentiaire
Outre-Mer
48 Rue Denis Papin
94200 Ivry-Sur-Seine

Objet : Courrier n°0013/10 Situation Centre Pénitentiaire de Saint Denis.

Madame la Directrice,

Je me permets de vous adresser cette lettre ouverte afin d'attirer votre attention sur la situation du Centre Pénitentiaire de Saint Denis.

Depuis votre nomination, vous êtes venue 2 fois dans cet établissement où selon vous et le directeur actuel est un superbe établissement, avec les outils et l'infrastructure idéale tant pour les agents que pour les personnes détenues y séjournant.

Avis partagés par les autorités locaux (Représentants des forces de l'ordre, Préfet, les partenaires, les intervenants associatifs...), qui visites après visites , ont également tous loués les conditions de séjours idéales et la qualité de l'évolution des conditions de détentions pour les personnes détenues : terrain synthétique dernière génération, appareils de musculation à jour, douche en cellule et bientôt téléphone en cellule ...

Néanmoins, il faudrait avoir une lecture un peu plus fine des conditions humaines dans lesquelles les agents évoluent ainsi que la gestion RH catastrophique depuis l'ouverture de cet établissement qui n'a fait que se dégrader.

Notre organisation syndicale a souligné et a alerté à plusieurs reprises l'importance de remettre les effectifs à flots. En effet, ses derniers sont passés d'équipes composées de 14 agents à 11 voire à 10 pour certaines : **INADMISSIBLE** pour la santé et le rythme de travail des agents ; rappels incessants , fin des sauts de nuits , service en mode dégradé toute l'année , isolement des agents sur les étages etc... Conséquences : absentéismes , dégradation de la santé des agents , mise en danger de la vie des agents.

Cette dégradation de travail ne concerne pas que les agents de détention, que dire des agents en postes fixes dont on critique le nombre élevé pour un établissement pénitentiaire, mais cela n'a pas dérangé le chef d'établissement d'en créer des nouveaux (Grefte « pôle écrou », HDJ...) tout ceci a même pas un an après un audit de l'établissement. L'urgence, la précipitation ont été les seuls mots d'ordre pour accélérer les primes de création de services, là où il aurait fallu réellement concerter le personnels et leurs représentants.

Il en va de même pour les brigades qui sont pointées du doigt comme les fainéants du carrosse alors que ses derniers font preuves de volontariat et d'assiduité, et tentent de répondre au besoin d'un service public toujours plus demandeur et encore plus critiques envers ses agents que la population pénale dont il a la garde.

Je vous parle même pas de la gestion des agents administratifs qui pour le coup est tout simplement **CATASTROPHIQUE**, un effectif en surnombre mais qui nous laisse l'impression de services laissés à l'abandon, livrés à eux-mêmes...qui font malgré tout preuve de professionnalisme.

Madame La Directrice, notre organisation constate que les passages en force se font de façon trop aisée sans concertation et cela depuis 12 ans sur le CP de Saint Denis.

Les agents se sentent abandonnés par une direction inexistante. Il y règne une ambiance de méfiance à l'encontre de la direction mais aussi entre collègues, une ambiance de travail qui se dégrade.

Au-delà de cet aspect de la gestion des ressources humaines inefficace, c'est tout un ensemble de personnels au sein de cet établissement qui ne se sent pas considéré comme il se doit lorsqu'il s'agit de reconnaissance, que cela soit en matière de passage d'agents au grade de brigadier, de proposition d'agents au grade de 1^{er} surveillant, d'adjoint en SA avec à chaque fois pour les lauréats l'obligation de quitter leur affectation d'origine.

Comme vous le savez, la culture ultra-marine déteste le mot : « quota ».

Ce sentiment de manque de reconnaissance est vécu à travers toute l'île et dans tous les départements et territoires d'outre-mer, on nous bassine depuis des dizaines d'années avec des expressions tels que :« spécificité locale », « département d'outre-mer », « la MOM n'est pas une DI c'est Paris qui décide » etc et cetera , accentué par des phrases de la direction et autres consorts sur le sujet dont eux seuls ont le secret pour nous endormir.

Madame la Directrice non pas que nous voulons à travers cette lettre faire le procès de la Mission Pénitentiaire d'Outre-Mer et la gestion calamiteuse qui y règne, mais nous souhaitons interpeller sur la non considération des demandes des agents qui ne sont pas prises en compte, pas relayées, pas entendues...

Une multitude de directives de Paris (badgeage , création de services (ELSP , HDJ, téléphone en cellule etc ...) a vu le jour ses dernières années ne prenant plus en compte bizarrement nos spécificités locales. Encore une fois la couverture « c'est Paris » a été dégainée sans concertation ou considération des agents et organisations syndicales : une honte.

Expliquez-nous comment pouvez-vous nous dire que les ELSP sont déjà effectifs dans les DOM alors que ce service n'existe même pas en Île de France, alors que nous vous réclamons des structures beaucoup plus adaptées et déjà existantes en métropole telles que des EPM, UHSI et que la seule réponse formulée ses dernières années est : impossible.

Madame La Directrice, nous avons pris acte au dernier CTAP de la volonté de l'administration de passer l'île de la Réunion sur une gestion style SG.

A la CGT , nous connaissions aussi votre engagement a vouloir faire avancer les choses. Aussi nous souhaitons rapidement pouvoir échanger avec vous car nous connaissons votre attachement aux divers sujets évoqués plus haut.

Le Bureau Local CGT du Centre Pénitentiaire de Saint Denis.